

Appel à projets

« Aider les aidants »

Grande cause 2018/2019

La Fondation, sa « grande cause ». Pourquoi un appel à projets ?

La Fondation Jeannine & Maurice MERIGOT (abritée Caritas France) soutient principalement des associations locales et caritatives situées dans la grande agglomération grenobloise. Elle propose ses aides à travers des appels à projets dont l'objectif correspond au plan bi annuel défini par son Comité de Fondation.

La Grande Cause « Aider les Aidants » a été retenue pour 2018-2019.

Pour rappel :

8,3 millions de Français sont des aidants dont 57% de femmes. Ils sont 47% à occuper un emploi (4 millions d'actifs).*

S'ils considèrent que cette tâche est enrichissante, 20% estiment qu'elle a un impact négatif sur leur vie professionnelle et personnelle : fatigue, manque de temps, absentéisme, frein dans la carrière professionnelle...

En apportant notre soutien aux associations locales qui aident et informent les aidants, Fondation Jeannine & Maurice MERIGOT souhaite apporter un mieux être aux aidants fragilisés dans leur vie professionnelle et personnelle.

* source : étude AG2R-La Mondiale

Bénéficiaires : Qui a le droit ? Sous quel statut ? Qui en est exclu ?

Les demandes de subventions, instruites à partir d'un dossier, sont examinées directement par le Comité de Fondation.

La Fondation Jeannine & Maurice MERIGOT soutient en priorité des associations locales qui n'ont pas les moyens ou les structures de collecte de fonds nécessaires à la conduite de leurs projets.

Cet appel à projets est réservé aux associations à but non lucratif dont la gestion est désintéressée.

Ne sont pas recevables les projets qui portent sur le fonctionnement régulier de ces associations.

Projets éligibles : Description rapide des projets, de leur valeur ajoutée en direction des aidants.

Les projets apportant un mieux-être aux personnes fragilisées par le soutien qu'ils apportent aux aidés (familles, familles monoparentales, salariés, actifs divers retraités s'occupant de proches en perte d'autonomie totale ou partielle).

Exemples d'aides non exhaustifs entrant dans le cadre de l'appel à projets :

- Temps de repos, de répit, de vacances : maisons de répit,
- Temps de partage et de soutien : café des aidants ou de groupes de parole,
- Temps de formation aux gestes du quotidien, aux comportements et à la psychologie pour palier l'isolement des aidants,
- Services pratiques et financiers, digitaux
- Services de facilitation de dons de RTT.

La Fondation est particulièrement sensible à l'émergence de nouvelles idées en matière d'accompagnement et de mobilisation des actions qu'elle soutiendra : actions socialement innovantes, susceptibles d'être dupliquées sur les territoires, en lien avec le numérique et la digitalisation, en lien avec les entreprises.

Montant de la subvention

Ce soutien à initiatives sera doté d'un fonds de 100.000 € qui sera réparti entre les projets sélectionnés. Le montant alloué par projet varie de 5 000 € à 30 000 €.

Calendrier

Les dossiers de subvention seront reçus **jusqu'au 30 juin 2018 minuit** par courriel à la Fondation Jeannine & Maurice Mériquot : info@fondation-merigot.org

Modalités de sélection

Le Comité de la Fondation est souverain dans la sélection des projets qu'il aura reçus à la suite de l'appel à projets. À ce titre, les associations doivent remplir le dossier de demande de financement et l'adresser à la Fondation. **Le dossier de candidature**

Votre structure

Fiche d'identité de la structure

- **Nom de la structure**
- **Date de création**
- **Forme juridique**
- **Votre structure adhère-t-elle à un réseau, une fédération ?**
- **Adresse complète de la structure et coordonnées complètes (email, téléphones...).**
- **Adresse de correspondance (si différente)**
- **Site internet**
- **Nombre de salariés**
- **Nombre de salariés en insertion, le cas échéant**
- **Nombre d'adhérents**
- **Nom du (de la) président-e**

Mission de la structure

- **Objet social**
- **Activités générales (10 lignes maximum)**

- **Avez-vous déjà présenté une demande auprès de la Fondation Caritas France ? Si oui en quelle année ?**
- **Avez-vous déjà présenté une demande auprès de fondations abritées ? Si oui, laquelle et en quelle année ?**

Votre projet

Descriptif, budget, financement

- **Nom du projet**
- **Localisation du projet (commune, zone géographique...)**

- **Thématique :**
 - Hébergement, infrastructure d'accueil
 - Emploi, insertion, économie sociale
 - Formation, éducation
 - Recherche et sensibilisation
 - Services digitaux
 - Autre

- **Descriptif du projet**
 - Contexte et objectifs généraux
 - Ressources humaines allouées au projet
 - Descriptif du projet (15 lignes maximum)

- **Date de début et de fin de projet**
- **Est-il en cours de réalisation ?**
- **Nom et fonction du responsable projet**
- **Coordonnées du responsable projet (email, téléphone)**

Documents à joindre

- **Budget détaillé du projet**
- **Plan de financement**
- **Derniers bilans et rapport d'activité de votre structure (3 dernières années.**
- **Statuts de la structure**
- **Copie de la déclaration en préfecture ou de la parution au JO**
- **Budget prévisionnel de la structure pour l'année en cours**
- **RIB**

Fondation Jeannine & Maurice MERIGOT
Sous égide de la Fondation CARITAS FRANCE
106 rue du Bac
75347 PARIS Cedex 07

Patrick Mérigot
+ 33 (0)6 60 16 37 64

info@fondation-merigot.org

www.fondation-merigot.org

